

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque de Tunisie

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 27 avril 2022, a fixé le montant des dividendes à 0,280 dinar par action.

La mise en paiement de ces dividendes se fera à partir du 10 mai 2022.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.